

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

- SEANCE DU JEUDI 17 JUIN 2021 -

CODERST EN FORMATION PLENIERE

- 1 NEMOURS – Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours Saint-Pierre (SIAEP) 09h30**

Projet d'arrêté préfectoral portant renouvellement de l'autorisation, au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement, concernant le système d'assainissement de Saint-Pierre-lès-Nemours « Nemosia »

Rapporteur : Madame Marion HODIESNE – Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne
- 2 LA CROIX-EN-BRIE – SCEA « DE BRUILLE » 09h50**

Projet d'arrêté préfectoral de prescriptions spéciales concernant l'élevage de poules pondeuses en plein air de la SCEA « de Bruille », située Ferme de Bruille à La Croix-en-Brie (77 370)

Rapporteur : Monsieur Mehdi AZZAM – Unité départementale de Seine-et-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
- 3 MITRY-MORY – Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) 10h10**

Projet d'arrêté préfectoral imposant des prescriptions spéciales applicables à la société RATP pour son établissement situé Avenue du 8 mai 1945 sur la commune de Mitry-Mory (77 290)

Rapporteur : Madame Florence BOUCHET – Unité départementale de Seine-et-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
- 4 RÉAU – LEROY MERLIN 10h30**

Projet d'arrêté préfectoral imposant des prescriptions complémentaires à la société LEROY MERLIN, située rue Denis Papin, ZAC du parc d'activités de l'A5, à Réau (77 550)

Rapporteur : Madame Maëlle JEAN BAPTISTE – Unité départementale de Seine-et-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
- 5 POINT D'INFORMATION 10h50**

SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX – USSY-SUR-MARNE – Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF)

Arrêté préfectoral complémentaire n°2021/DRIEAT/SPPE/020 autorisant la SANEF à réaliser des ouvrages de gestion des eaux pluviales de l'autoroute A4 et des aménagements de protection de la ressource en eau au niveau du viaduc de franchissement de la Marne sur le territoire des communes de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et Ussy-sur-Marne

Rapporteur : Monsieur Joël SCHLOSSER – Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France